



PV 378 DU JEUDI 8 MARS 2018

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 1er mars 2018

Présents : S. BOISSET - G. PISTOL – D. COMBIER – C. ROBERT – G. SEVE – C. PERROT – A.FEZZA – Z. BENSLIMANE

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône

Adresse postale : Groupement Beaujolais de Football - Impasse Revin - 69400 Villefranche sur Saône

Courrier :

BULLY : 2^e équipe U7

ST FORGEUX : U11 du 17 mars plateau C302

VALSONNE : U13 du 3 mars

GLEIZE : U11 pratique limitrophe

MDA : U11.2 absent à Amplepuis le 10 mars

INFORMATION : Les annuaires 2017/2018 sont disponibles au siège du Groupement.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JOURNEE DU 17 MARS : présence des équipes à 9 h 30 sur les sites. Les responsables d'équipes doivent se présenter sur les terrains munis du listing ACTUALISE de leurs joueurs.

FESTI ANIMATION A CHAZAY D'AZERGUES : 24 équipes

CHAZAY FC 1, 2 – MDA 1, 2, 3, 4 – DOMTAC FC 1, 2, 3, 4, 5 – LIMAS 1, 2 – FCVB 1, 2, 3 – SUD AZERGUES FOOT 1, 2, 3 - O.S.B. 1, 2, 3 – BULLY 1 – DENICE 1.

FESTIFOOT A CHAMBOST ALLIERES : 10 équipes

CHAMBOST ST JUST 1 – VALSONNE 1 – PONTCHARRA ST LOUP 1, 2, 3 – ST FORGEUX 1, 2 – FC TARARE 1 – AMPLEPUIS 1 – LAMURE 1

FESTIFOOT A FLEURIE : 16 équipes

BEAUJOLAIS FOOTBALL 1, 2, 3, 4, 5- BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1, 2, 3, 4, 5, 6 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1, 2, 3 – ST IGNY DE VERS 1, 2

FESTIFOOT A BELLEROUCHE : 15 équipes

O. BELLEROUCHE 1, 2 – GLEIZE 1, 2 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 1, 2, 3, 4, 5, 6 – LIERGUES 1, 2, 3 – RC BELIGNY 1, 2.

RAPPEL DU NOUVEAU REGLEMENT : Dimension du terrain : 20 m x 30 m

Zone des 8m : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 m.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

JOURNEE DU 10 MARS

A BEAUJEU : Beaujolais Football 4 et 5 – Ent. Jeunes Vauxonne 3 et 4 – Propières 1, 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1, 2

A ST GEORGES DE RENEINS : Ent. Jeunes Vauxonne 1, 2 – Beaujolais Football 1, 2 – Belleville St Jean d'Ard. 3, 4 – FCVB 3, 4

A LIERGUES : Liergues 2, 3 – Gleizé 3, 4 – Pontcharra St Loup 1, 2 – FCVB 5, 6F



PV 378 DU JEUDI 8 MARS 2018

A BELIGNY : RC Béligny 1, 2 – O. Belleroche 3 – Denicé 3 – Chazay FC 1, 2 – Sud Azergues Foot 1, 2

A ANSE : MDA 1, 2 – Belleville St Jean d'Ard. 1, 2 – FCVB 1, 2 – DomTac FC 1, 2

A LIMAS : Limas 3, 4 – Denicé 1, 2 – O. Belleroche 1, 2 – Gleizé 1, 2

A CHARENTAY : Ent. Odenas Charentay St Lager 3, 4 – Beaujolais Football 3 – Ent. Jeunes Vauxonne 5 – Belleville St Jean d'Ard. 5, 6 + **MDA 7F**

A LAMURE : Lamure 2, 3 – MDA 3, 4 – O.S.B. 1 – Pontcharra St Loup 3F, 4 – Poule les Echarmeaux 1

AU BOIS D'OINGT : O.S.B. 2, 3 – Amplepuis 3, 4 – Bully 1 – DomTac FC 5F – Chazay FC5 – Liergues 1

A CHESSY : Sud Azergues Foot 3, 4 – Amplepuis 1, 2 – DomTac FC 3, 4 – MDA 5, 6

A LUCENAY : Terres Dorées 1, 2 – Lamure 1 – Gleizé 5 – Chazay FC 3, 4 – Limas 1, 2

A VALSONNE : Valsonne 1, 2 – Chambost St Just 1, 2 – FC Tarare 1, 2 – St Forgeux 1, 2.

JOURNEE DU 24 MARS : festifoot prévu sur les sites suivants :

GLEIZE – TARARE – BELLEROCHÉ – ST GEORGES – ST FORGEUX – BOIS D'OINGT – CHAZAY – AMPLEPUIS – PONTCHARRA – BEAUJEU – VILLEFRANCHE – LA TOUR DE SALVAGNY.

Merci de prévenir rapidement le responsable de la commission si vous ne pouvez pas organiser le festifoot.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

CLUBS JOUANT A 10 HEURES :

FC VILLEFRANCHE : stade Montmartin ou stade Boisson

DOMTAC FC : stade Maligny à Dommartin

SUD AZERGUES FOOT : à Châtillon d'Azergues

PONTCHARRA ST LOUP : à Pontcharra ou à St Loup

LIERGUES : stade Eclair

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : stade Rosselli

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : à Charentay

MDA : à Chasselay

LAMURE

O.S.BEAUJOLAIS : à Ternand

AMPLEPUIS

MODIFICATION LIEU OU HORAIRE :

JOURNEE DU 10 MARS

PLATEAU D203 DomTac FC5F – FC Tarare 2 – Ent. Jeunes Vauxonne 4 – MDA 5F se jouera à 10 HEURES au stade de LA TOUR DE SALVAGNY

PLATEAU B201 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB3 – O. Belleroche 1 – Bully/St Romain 1 – Chambost St Just 1

PLATEAU D202 se jouera à 10 HEURES terrain Boisson : FCVB5F – Pontcharra St Loup 4 – Beaujolais Foot 3

JOURNEE DU 17 MARS

PLATEAU C302 A ST FORGEUX se jouera à 10 HEURES au lieu de 14 h. Equipes concernées : ST Forgeux, MDA3 – Ouroux – Et. Jeunes Vauxonne 3

PLATEAU B304 DomTac FC3 et 4 – Amplepuis 2 – FCVB3 se jouera à 14 HEURES au stade de DOMMARTIN

PLATEAU C301 : Beaujolais Foot 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Denicé/Arnas 1 – DomTac FC 6 se jouera à FLEURIE à 14 heures (au lieu de Beaujeu)

PLATEAU D303 : Beaujolais Foot 3 – OSB 1- Gleizé 3 se jouera à Fleurie à 10 HEURES (au lieu de 14 h)

JOURNEE DU 24 MARS

PLATEAU D404 DomTac FC5 – MDA 4 – Bully St Romain 2 se jouera à 14 HEURES au stade de DOMMARTIN

PLATEAU A401 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB2 – Limas 1 – Amplepuis 1 – FCVB1

JOURNEE DU 28 AVRIL

PLATEAU B501 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB4 – Sud Azergues Foot 2 – DomTac FC4 – O. Belleroche 1



PV 378 DU JEUDI 8 MARS 2018

JOURNÉE DU 5 MAI

PLATEAU D603 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB5F – DomTac FC 5F – Pontcharra St Loup 3F – OSB1

INFORMATION AUX CLUBS : PRATIQUE LIMITROPHE

Dans le cadre de la pratique du week-end nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/2018 et 02/06/2018.

Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du Groupement avant le 2 avril 2018.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/2018 et 02/06/2018 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau

OUI

OUI mais que pour les équipes :/...../..... /...../...../...../

NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.

Retour à faire auprès du Groupement par mail avant le lundi 2 avril 2018.

Reçu réponse des clubs suivants : FCVB – LIERGUES – PONTCHARRA ST LOUP – DOMTAC FC – ENT. JEUNES VAUXONNE – MDA – SUD AZERGUES FOOT - GLEIZE.

ARBITRAGE U11

« Lois du jeu – pratique U11 :

Suite à de nombreux retours d'éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique ; nous constatons un nombre très important de **plateaux U11 se jouant en auto-arbitrage. Cette pratique d'auto-arbitrage n'est valable que pour les catégories U7 et U9.**

De nombreux soucis ou contestations ont été relatés ou observés du fait de cette pratique en auto-arbitrage. Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demandent un arbitre au milieu du terrain.

Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doit être arbitré par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc l'arbitrage ne peut pas être effectué par les éducateurs situés sur le bord du terrain.

Nous insistons également sur **une bonne idée** à mettre en place (voir ci-dessous) **visant** à favoriser l'arbitrage des jeunes par les jeunes (quand cela est possible). En effet, **il serait bien que les clubs recevant un plateau mettent à disposition deux jeunes joueurs U15, U17 ou U19 en vue d'arbitrer toutes les rencontres** (dans la mesure du possible). Il faut bien évidemment qu'ils soient **informés** des lois du jeu en lien avec la catégorie U11.

Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 **soit arbitré** de la bonne manière afin que les rencontres **se déroulent de manière satisfaisante.** »

La bonne idée...en U11

Identifier au sein de la catégorie 2 responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à Domicile. Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club. Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Rôles et missions :

Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = Rôle du référent arbitre du club. –

Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappellent l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif). –

Ils s'assurent que les licences soient présentées. –

Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, il est tenu de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant. Il est l'interlocuteur des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.

A noter : Le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite dans la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences et/ou de certificats médicaux, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.



➔ COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT U13 : A NOTER

Des modifications d'équipes ont été apportées en poule B – C – D à savoir :

Poule B : Exempt remplace ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Poule C : ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 remplace exempt

Poule C : SUD AZERGUES FOOT 2 remplace ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2

Poule D : ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 remplace SUD AZERGUES FOOT 2.

La poule E a également été remise à jour (Ent. Hte Azergues 3 match à Chambost).

Vous devez utiliser les étiquettes initiales (bien penser à rectifier l'équipe si besoin).

CES CHANGEMENTS ONT DONC ENTRAINE UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DES MATCHS ENTRE EXEMPTS.

Voici le nouveau programme (remplace le précédent).

10/03/2018

ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – FC TARARE 1

FC VILLEFRANCHE F 5 – BEAUJOLAIS FOOT 1 **se joue à 15 h 30 terrain synthétique**

Plateau à 3 à VALSONNE avec : VALSONNE – BELLEVILLE ST JEAN 3 – RC BELIGNY 2

17/03/2018

FC CHAZAY 1 – AS ST FORGEUX 1

FC PONTCHARRA ST LOUP 2 – LIERGUES 2

Plateau à 3 à DOMMARTIN à 10h avec : DOM TAC FC 4 – DENICE 1 – BELLEVILLE ST JEAN 4

28/04/2018

ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – SUD AZERGUES 2

Plateau à 3 à BELLEVILLE avec: BELLEVILLE ST JEAN 3 – OS BEAUJOLAIS 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 3

05/05/2018

AMPLEPUI 2 – BEAUJOLAIS FOOT 1

O.BELLEROCHÉ 1 – FC CHAZAY 2

Plateau à 3 à CHESSY avec : SUD AZERGUES 3 – AMPLEPUI 3 – DENICE 1

26/05/2018

MDA FOOT 3 – O.BELLEROCHÉ 2

Plateau à 3 à BELIGNY avec : RC BELIGNY 1 – AS ST FORGEUX 1 – AS SORNINS REUNIS 1

02/06/2018

GLEIZE 1 – FC VILLEFRANCHE 4

GLEIZE 2 – LIERGUES 1

Plateau à 3 à AMPLEPUI 3 avec : AMPLEPUI 3 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 – FC CHAZAY 3

LIEUX DES RENCONTRES :

ENTENTE JEUNES VAUXONNE : à St Etienne les Oullières

SUD AZERGUES FOOT : à Chessy

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE

JOURNÉE DU 10 MARS :

Poule C : la rencontre FCVB5F – Beaujolais Foot se jouera à 15 h 30 stade Montmartin (synthétique)

JOURNÉE DU 17 MARS :

Poule C : la rencontre Entente Odenas Charentay St Lager 2 – Gleizé 2 se jouera à 15 h 30 à Odenas

Poule E : la rencontre Beaujolais Foot 3 – Chazay FC3 se déroulera à 14 h à VILLIE MORGON

JOURNÉE DU 28 AVRIL :

Poule A : la rencontre FCVB4 – Sud Azergues Foot 1 se jouera à 15 H 30 stade Montmartin

JOURNÉE DU 5 MAI :

Poule C : la rencontre FCVB5F – MDA Foot 3 se jouera à 15 h 30 stade Montmartin

Poule D : la rencontre Beaujolais Foot 2 – DomTac FC 4 se déroulera à 14 heures à VILLIE MORGON



PV 378 DU JEUDI 8 MARS 2018

JOURNÉE DU 2 JUIN :

Poule C : la rencontre FCVB5F – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 se jouera à 15 H 30 terrain synthétique Montmartin

COUPE DU BEAUJOLAIS U13

Les poules ont été définies par tirage au sort lors de la permanence au Groupement ce jeudi 8 février en présence de F. Botteron (FCVB) et M. Dubreuil (Chazay FC).

1 équipe qualifiée par poule pour les rencontres finales.

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur le site pour l'épreuve de jonglerie, cette épreuve est obligatoire et toute équipe qui ne l'aura pas effectuée avant les rencontres sera éliminée quels que soient ses résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe (pied + tête pour chaque joueur), avec si besoin le meilleur 9^{ème} etc...

Licences obligatoires (prévoir listings des joueurs mis à jour)

Matchs à 8 contre 8.

Points attribués : victoire 3 – match nul 1 – défaite 0 – forfait -1

Classements : nb de points – goal average particulier – épreuve de jonglerie – goal average général

Temps de jeu : 1 fois 20 mn pour toutes les poules.

Pensez à prévoir un jeu de maillots de couleur différente (à l'attention des clubs ayant 2 équipes sur le même site)

A savoir : nous avons exceptionnellement une poule de 5 en raison de la qualification de 3 équipes (au lieu de 2) sur un plateau à Dommartin (match décisif terminé prématurément).

POULE A : A CHAZAY

CHAZAY FC 1 – SORNINS REUNIS – LIMAS – AMPLEPUIS 1

POULE B : A TARARE poule de 5 (cette lettre a été tirée au sort pour la poule de 5 avant le tirage des équipes)

TARARE FC 1 – SAINT FORGEUX 1 – ENTENTE ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – CHAZAY FC 2

POULE C : A VILLEFRANCHE stade Montmartin

DOMTAC FC 3 – FCVB2 – DOMTAC FC 2 – PONTCHARRA ST LOUP 1

POULE D : à ANSE

MDA 2 – MDA 3 – FCVB3 – FCVB4

PLATEAUX DE PRATIQUE POUR TOUTES LES AUTRES EQUIPES. Rencontres programmées à 14 heures

MODIFICATION DE LIEU : le plateau prévu à Belleville est déplacé à BELLEROUCHE : Belleville St Jean d'Ardières 2 – Amplepuis 2 – O. Belleroche 2 – Belleville St Jean d'Ardières 3

AU BOIS D'OINGT : O.S.B. – RC Béligny 2 – Valsonne – Pontcharra St Loup 3

A FLEURIE : Beaujolais Football 1 – Entente Odenas Charentay St Lager 2 – Gleizé 2 – Gleizé 3

A DENICE : Denicé – Beaujolais Football 3 – Sud Azergues Foot 2 – Amplepuis 3

A LAMURE : Entente Haute Azergues 2 – DomTac FC 4 – Entente Jeunes Vauxonne 2 – RC Béligny 1

A CHESSY : Sud Azergues Foot 3 – Chazay FC 3 – Beaujolais Football 2 – Entente Haute Azergues 3

A PONTCHARRA : Pontcharra St Loup 2 – Liergues 2 – Gleizé 1 – FC Tarare 2

A LIERGUES : Liergues 1 – O. Belleroche 1 – Sud Azergues Foot 1

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE J. MAGAT

RENCONTRES DU 2^e TOUR

1. LES SAUVAGES 1 : qualifiée pour le tour suivant

2. VAUX EN BEAUJOLAIS/CLOCHEMERLE – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 le 24 février à 14 h 30

3. GLEIZE 1 – LAMURE 1 : 1 - 5

4. BULLY – VALSONNE : 5 - 3

5. FC TARARE 1 – MDA 3 : 4 - 4 T.B. 4 - 3

6. CHAMBOST ST JUST 1 – SUD AZERGUES FOOT 1 : 1 - 1 T.B. 3 - 1

7. SUD AZERGUES FOOT 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 : 0 - 3

8. ST IGNY DE VERS 1 – USF TARARE 1 : 3 - 3 T.B. 4 - 3



PV 378 DU JEUDI 8 MARS 2018

Exempts : OSB2 – OSB1 – AMPLEPUIS 2 – DENICE 2 – ARNAS – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – ST JEAN SPORT – DOMTAC FC 2

Qualifiés en 16^e finale Coupe de Lyon et du Rhône (non entrant en coupe Magat) : Entente Vauxonne 1 – Chazay FC 1 – Ouroux – Liergues 1.

COUPE DES VIGNERONS

1. LAMURE 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 3 : 2 - 1

2. TERNAND – ST FORGEUX 2 :

3. FC TARARE 2 – PROPIERES : 0 - 2

4. ENTENTE VAUXONNE 2 – CHAMBOST ST JUST 2 : 4 - 1

5. DENICE 3 – LIMAS 2 : 3 - 1

6. LIMAS 1 – ST IGNY DE VERS 2 : 6 - 1

7. GLEIZE 2 – CHAZAY FC 2 : 2 - 4

8. POUILLY POMMIERS – PONTCHARRA ST LOUP 3 : feuille de match non parvenue

En coupe Magat : Valsonne – Sud Azergues Foot 2 – MDA 3 – Vaux en Beaujolais/Clochemerle

Non entrant en coupe des Vignerons : qualifiés pour les 8^e finale de coupe Magat : Denicé 2 – OSB 2 –

En 16^e finale de coupe de Lyon et du Rhône: Ouroux.

Prochains tours coupes seniors : 1^{er} avril – 10 mai (1/4F) – 20 mai (1/2F). **Finale le dimanche 10 juin 2018.**

Tirage au sort des rencontres du prochain tour de coupes seniors le jeudi 8 mars 2018 à 19 h 30 au siège du Groupement. Tous les clubs concernés sont invités au tirage.

COUPE DU BEAUJOLAIS U17

Rencontres du premier tour :

1. LIERGUES 3 qualifiée pour le tour suivant

2. MDA 2 – ENT. MT BROUILLY VAUXONNE 1 : 0 - 6

3. CHAZAY FC 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 : 1 – 1 T.B. 2 - 4

4. PONTCHARRA ST LOUP 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 : 2 - 3

5. LIERGUES 2 – ENT. DENICE/LIMAS : 4 - 2

6. DOMTAC FC 3 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 : 2 - 0

Exempts : ENT. PAYS TARARIEN 1 – HAUTE AZERGUES

Qualifiés en 16^e de finale de Coupe de Lyon et du Rhône (non entrant en Coupe du Beaujolais) :

MDA 1 – GLEIZE 1 – SUD AZERGUES FOOT 1 – AMPLEPUIS 1 – LIERGUES 1.

Tirage au sort des quarts de finale à jouer le dimanche 22 avril à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

1. DOMTAC FC 3 – vainqueur du match MDA2 – Ent. MT BROUILLY VAUXONNE 1

2. LIERGUES 3 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 stade de l'Eclair

3. LIERGUES 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 stade Pierre Berger

4. ENTENTE HAUTE AZERGUES – ENT. PAYS TARARIEN 1

Prochain tour 10 mai (D.F.) Finale le 2 juin.

COUPE DU BEAUJOLAIS U15

Tirage au sort des rencontres de cadrage à jouer le samedi 24 février à 15 h 30 sur le terrain du premier nommé :

MDA 2 – SUD AZERGUES FOOT 2 : 4 - 1

ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – SUD AZERGUES FOOT 1 : 3 – 3 T.B. 3 - 4

PONTCHARRA ST LOUP 2 – LIERGUES 2 : Feuille de match originale non parvenue ce jour

O. BELLEROUCHE – SORNINS REUNIS : 4 - 3

Exempts : Pontcharra St Loup 1 – Ent. Pays Tararien 1 – Belleville St Jean d'Ardières 2 – RC Béligny.

POUR TOUTES LES COUPES A 11 : Tout changement de date ou d'horaire doit nous parvenir par mail avec accord du club adverse.

INFORMATION AUX CLUBS : NOUS RECHERCHONS 2 SITES POUR LES FINALES DE COUPES :

LE 2 JUIN après midi : finale coupe du Beaujolais U15 et U17

LE 10 JUIN : matin finale coupe du Beaujolais U13 et l'après midi finales seniors

Merci d'envoyer vos propositions de terrains au Groupement pour ces rencontres finales avant le 22 mars.